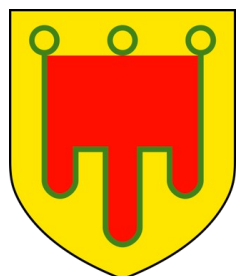




La petite cité gazière, un an après !
Tracteurs, camions, digestat
sauvage, odeurs, torchère...
Mécontents aujourd'hui, encore
plus qu'hier

Le journal de CPEV n°4 / octobre 2023

Collectif pour la **Préservation et l'Embellissement de la Vie à Saint-Rémy
de Chagnat**

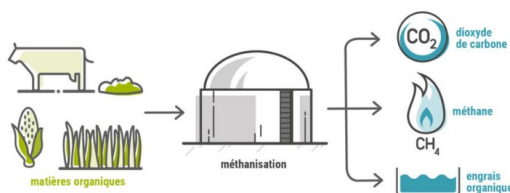


18 SAUXILLANGES
NOVEMBRE
2023
SALLE DES FÊTES
À 17 H 00
OUVERTURE DE LA SALLE À 16H00
EXPOSITION AUTOUR DE LA MÉTHANISATION

LES ATELIERS CITOYENS
VOUS INVITENT À UNE
CONFÉRENCE-DÉBAT

LA
MÉTHANISATION
UNE SOLUTION POUR
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE?

AVEC
JEAN-PIERRE JOUANY,
VICE-PRÉSIDENT DU GREFFE
DIRECTEUR DE RECHERCHE HONORAIRE À L'INRAE
INGÉNIEUR CHIMISTE, PHYSICIEN, DR EN BIOLOGIE



GREFFE: GROUPE SCIENTIFIQUE DE RÉFLEXION ET D'INFORMATION POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE.
COMPOSÉ DE SCIENTIFIQUES ISSUS DE DIFFÉRENTES INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES (CNRS, INRAE, UNIVERSITÉ, IRD, ANSES, FAO)
COUVRANT DE LARGES DOMAINES D'EXPERTISE : LA BIOLOGIE, L'ÉCOLOGIE, L'AGRONOMIE, LA NUTRITION, LA GÉOGRAPHIE, LA MÉDECINE, LES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES, LA PHYSIQUE, LA CHIMIE.

Notre collectif est toujours présent.

Le méthaniseur de la Derne fonctionne depuis un an. C'est un fait.

Mais en raison des conditions opaques dans lesquelles ce projet a été mené à l'insu de la population locale, il ne pouvait pas en être autrement.

Pour autant, les effets néfastes que nous dénonçons avant même la construction de l'usine ne manquent pas : circulation induite de nombreux transports lourdement chargés, y compris en plein cœur du village malgré les assurances que nous avait donné Monsieur le Maire, nuisances sonores et olfactives pour les riverains, atteintes au paysage...

Nous continuons à défendre une meilleure qualité de vie et l'embellissement de notre village. Nous voulons aussi faire connaître notre expérience à ceux qui, aujourd'hui, font face aux mêmes projets néfastes.

C'est pourquoi nous vous invitons, vous habitants de Saint-Rémy de Chagnat et des villages voisins à cette conférence-débat du 18 novembre à Sauxillanges.

Nonette-Orsonnette favorable au projet de méthaniseur à Chalus

Le 8 décembre dernier à Nonette-Orsonnette, "concernant la possible implantation d'un méthaniseur sur le territoire de la Commune de Chalus

Après le porter à connaissance des arguments des opposants au projet...

Après s'être informé des arguments du porteur de projet, notamment au vu de l'actualité de la crise énergétique, démontrant la nécessité de produire localement une énergie renouvelable et considérant l'intérêt pour les agriculteurs locaux de diversifier leur modèle économique

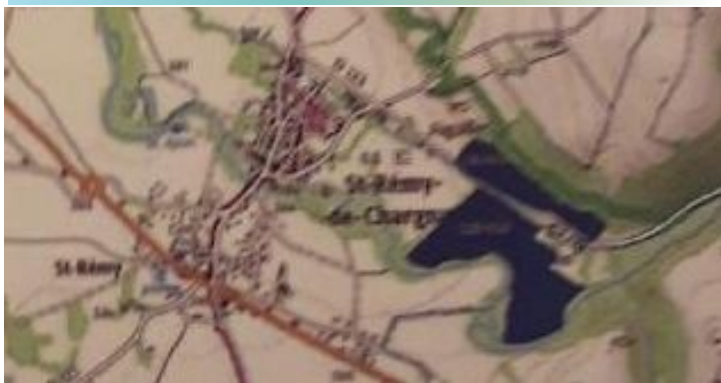
le conseil municipal à sa majorité moins deux abstentions [s'est prononcé] favorablement à ce type d'installation"

"Bravo" Nonette-Orsonnette, "Petite Cité de Caractère", les méthaniseurs, c'est très bien.... chez les autres !

Saint-Rémy de Chagnat récupère le digestat de Chalus

Le projet de méthaniseur de Chalus a fait l'objet d'une consultation publique dont le dossier nous apprend que le plan d'épandage du digestat concerne aussi notre commune.

Ainsi, comme le montre l'extrait de plan ci-dessous, une partie du digestat de Chalus sera déversé sur chacune des rives de l'Eau-Mère... si ce méthaniseur voit le jour.



L'API s'oppose au projet de méthaniseur de Chalus

Le 29 juin dernier, le Conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire a émis un vœu :

"... **Considérant** que les principales communes impactées, à savoir... Chalus, Gignat, Saint-Germain-Lembron se sont positionnées défavorablement à ce projet ;

Considérant qu'un nombre important de citoyens se sont opposés à ce projet ;

Considérant que le projet pourrait porter atteinte à la qualité de l'eau du captage du Broc ;...

Il est.. proposé au Conseil communautaire d'émettre un **vœu affirmant l'opposition à ce projet** dont la construction et l'exploitation portera atteinte et un préjudice certain au paysage remarquable entourant le site, aux intérêts économiques et touristiques de la région, aux intérêts environnementaux, patrimoniaux et aux biens des habitants locaux..."

Votants 100

Exprimés : 77

Pour : 59 (donc l'API rejette le projet le Chalus)

Contre : 18 (dont le Maire de Saint-Rémy de Chagnat qui valide ainsi, de fait, l'épandage du digestat de Chalus sur notre commune)

Petit méthaniseur deviendra grand, gros et bien gras

Saint-Laurent Chabreuges. Le méthaniseur qui nous a été cité en exemple a été autorisé à s'agrandir par la préfecture de Haute-Loire en utilisant notamment 6500 t/an (51,6 % du total des intrants!) de **cultures dédiées** (maïs, seigle et sorgho). Sept associations locales réunies en collectif ont déposé un recours au Tribunal Administratif contre la décision du Préfet.

La Derne, où en est-on des engagements pris ?

- pas de passage d'engins de plus de 3,5T (cultures, effluents d'élevage, digestat) dans le centre bourg devant l'école et sur le pont
- les aménagements paysagers sur le merlon de l'usine (voir ci dessous)

Que devient le digestat ? Quel est le plan d'épandage ? Refus de réponse de la Préfecture.

insertion depuis la vue la plus défavorable du site à partir de la départementale



Au niveau paysager, il a été décidé de créer une haie d'arbres de hautes tiges, sur le pourtour du projet. Cela va réduire considérablement l'impact visuel au niveau de la route départementale et des lieux avoisinants. Le merlon de terre prévu sera aussi végétalisé. Il sera porté une attention particulière sur la partie sud-ouest de la haie en limite de propriété, afin de la rendre la plus dense possible au niveau des fosses.